



Décarbonation de la zone industrielle de Fos-Berre : une opportunité majeure de réindustrialisation en France

120 dirigeants appellent l'État à confirmer l'approvisionnement électrique bas carbone très haute tension de la zone, condition sine qua non à la création de 10,000 emplois directs

L'État doit remettre au plus tard le 13 décembre 2025 ses conclusions sur l'avenir de la zone industrielle de Fos-Berre. Dans cette perspective, la centaine de dirigeants d'entreprises mobilisés au sein de la démarche collective Provence Fabrique des Possibles appellent le Gouvernement à confirmer l'approvisionnement électrique très haute tension (THT) 400kV aérienne de la zone. En jeu : la réindustrialisation et la souveraineté de la France, avec à la clef la création de plus de 60.000 emplois dont 10,000 emplois directs d'ici 5 ans.

Une position claire est attendue de la part de l'Etat d'ici le 13 décembre 2025

Zone industrialo-portuaire majeure, **Fos-Berre** concentre une dynamique inédite de transformation vers une industrie bas carbone, portée par plus de **50 projets industriels représentant 15 milliards d'euros d'investissements privés et plus de 60 000 emplois dont 10 000 emplois directs** créés sur une période de 5 ans.

Plusieurs étapes décisives ont été franchies depuis début 2025 : l'Etat et les collectivités territoriales ont défini une **feuille de route pour le développement industriel de Fos-Berre** et des premières décisions fortes ont été annoncées. Les projets industriels ont fait l'objet d'une grande concertation publique qui s'est tenue du 2 avril au 13 juillet 2025, où l'ensemble des habitants du territoire ont eu l'occasion de débattre sur les grands enjeux liés à la transformation industrielle de cette zone.

L'Etat est amené à rendre ses conclusions **au plus tard le 13 décembre 2025**. Dans ce cadre, les **dirigeants d'entreprises implantées sur le territoire** attendent une **prise de position claire de l'Etat** concernant le **raccordement électrique de la zone Fos-Berre**.

La seule option viable pour permettre la décarbonation des activités industrielles est la création d'une nouvelle ligne aérienne à très haute tension.

La structure du réseau THT du Sud-Est, développée il y a plus de 50 ans, n'est plus adaptée **pour répondre au doublement de la consommation électrique attendue d'ici 2030** lié à la réalisation de ces projets de décarbonation et plus largement à l'électrification des usages (numérique, mobilité, etc.). En plus de conditionner la réalisation de ces projets, cette situation menace la sécurisation électrique de ce territoire, avec des risques de coupures électriques massives aux conséquences délétères pour les personnes et les activités comme l'Espagne et le Portugal l'ont connu en avril 2025.

Dunkerque, autre grand territoire industriel stratégique labellisé bas carbone, a déjà sécurisé les lignes électriques nécessaires à sa décarbonation industrielle. C'est au tour de **Fos-Berre d'avoir le feu vert de l'Etat pour une telle sécurisation, nécessaire la décarbonation du quart des émissions industrielles en France.**



Projet porté par l'Etat sous maîtrise d'œuvre de RTE, la création d'une **ligne électrique 400 000 volts aérienne** à deux circuits entre Fos-sur-Mer et Jonquières-Saint-Vincent est aujourd'hui **la seule solution viable pour répondre d'ici 2030 au doublement de cette consommation électrique. Aucun des 13 scénarios alternatifs étudiés par RTE ne permettrait une mise en service avant 2035.**

Accueillir ces projets en France ou prendre le risque de les voir se faire ailleurs

Ainsi, la création d'une ligne aérienne à très haute tension est la seule solution garantissant que la grande majorité de ces projets pourront prendre une décision positive

d'investissement dans les prochains mois. **C'est la seule solution pour localiser ces projets en France, avec à la clef des emplois, une réduction des émissions de gaz à effet de serre et un renforcement de la souveraineté économique.**

« Fos-Berre est l'un des 2 territoires d'industrie majeurs en France et un territoire d'industrie d'excellence en Europe. Il s'agit d'un choix de souveraineté nationale. Sans une décision forte de l'Etat garantissant l'approvisionnement électricité très haute tension à Fos-Berre d'ici 2030, la France prend le risque de dériver de sa trajectoire de décarbonation industrielle et de réindustrialisation », concluent les dirigeants engagés dans la démarche Provence Fabrique des Possibles.

La transformation et la décarbonation de Fos-Berre en quelques données clés

- Fos-Berre émet ¼ des émissions industrielles en France, ex-aequo avec Dunkerque.
- 50 projets de décarbonation industrielle et de production d'énergie bas carbone
- Près 10 000 emplois directs et 66 000 emplois directs et indirects à venir.
- 80 000 emplois industriels existants à sécuriser.
- Un développement visant la pérennisation de filières industrielles stratégiques pour la France et l'Europe : métallurgie, énergie, chimie, pétrochimie, défense, maritime, numérique, etc.

À propos de Provence Fabrique des Possibles

Provence Fabrique des Possibles est une initiative collective portée par Industries Méditerranée, UIMM Alpes-Méditerranée, France Chimie Méditerranée et le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF).

Elle fédère aujourd'hui plus de 120 dirigeants industriels, entreprises et organisations économiques autour d'un objectif : faire du territoire de Fos-Berre un modèle national de transformation industrielle décarbonée et compétitive.

En savoir plus :

www.provence-fabrique-des-possibles.com

Contact presse

Rodolphe Bayle
rodolphe.bayle@agencenats.com